

Informations municipales

Conseil Municipal du 21 janvier 2015 : Les orientations du budget 2015

Après **compte rendu des actes**, le Conseil est informé de la disponibilité du **rapport annuel** sur le prix et la qualité du **service public d'élimination des déchets**.

Le Conseil municipal approuve les **charges transférées au Grand Lyon** liées à l'extension du périmètre de la Communauté urbaine de Lyon à la Commune de Quincieux.

Le Conseil approuve également l'hébergement d'un concentrateur sur le toit d'un édifice municipal dans le cadre du projet **Compteurs Communicants Gaz de GrDF** permettant la télérelève des index réels ainsi que la connaissance des consommations en temps réel.

Le Conseil décide d'adhérer au **service intérim du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône** (cdg69) pour la mise à disposition d'agents en cas de nécessité et d'autoriser la signature de la convention correspondante. La collectivité rembourse le cdg avec une majoration de frais de gestion engagés de 6%.

Le Conseil donne son accord au **retrait de la commune de Givors du SYDER** puis décide d'ouvrir **des crédits en investissement** pour régler des factures correspondant à des travaux réalisés ou à du matériel livré avant vote du budget primitif et notamment : travaux de restauration de l'église Saint Sylvestre, de démolition de la maison Langlois, de réhabilitation de l'école privée. Le Conseil décide également de verser une **subvention de 3 240.00 € à la coopérative de l'école élémentaire** afin de permettre l'organisation d'une sortie scolaire au cours du premier trimestre de cette année.

En 2011, la commune soldait le rachat au Grand Lyon de la propriété du 12, rue de la République. Le Grand Lyon l'avait préemptée en vue de réaliser des logements sociaux. Les études de faisabilité entraînaient une révision du PLUH à l'horizon 2017. L'état du bâtiment existant nécessite des travaux avant ce terme.

Un nouvelle étude permet de réaliser les logements sur l'existant avec le PLUH actuel : 10 logements en location (4 T2 et 6 T3) permettant aux jeunes de la commune de s'y installer et un local commercial, à la vente.

La Commune apporte le terrain par bail (50 ans) au terme duquel elle récupère la propriété des logements. La Semcoda assume la démolition et la construction (coût d'objectif hors VRD et ingénierie : 1 400 000,00 € HT) et verse un loyer unique de 30 000 € à la commune. Les Domaines ont rendu leur avis conforme le 20 novembre 2014 sur l'opération. Il est décidé d'approuver l'opération et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer le **bail emphytéotique**.

Débat d'orientation budgétaire. La construction du budget prévisionnel 2015 fait ressortir les orientations suivantes :

FONCTIONNEMENT : Objectif absolu de maîtrise des dépenses de fonctionnement compte tenu d'un contexte financier compliqué pour les collectivités.

Le niveau des dépenses diminuera de 0,5% soit 1,1% au regard de l'inflation par rapport à 2014 pour s'établir à 2,26 millions d'€ au prix d'efforts considérables tenant compte du contexte.

Contexte : baisse des dotations et compensations fiscales de l'Etat, augmentation des prélèvements de l'Etat sur les recettes (fond de péréquation), nouvelles dépenses créées par l'Etat (transfert de l'instruction des permis de construire et rythmes scolaires), contexte économique de contraction de recettes et augmentations imposées par l'Etat pour certaines dépenses (énergie).

Conséquence : Diminution des ressources de la commune de 200 000 € soit 40% de diminution de budget possible pour l'investissement. Dans ces conditions, il sera impossible à la commune de maintenir le niveau actuel de services sauf à revaloriser les recettes, à faire des choix de suppression de projets d'investissement pour maintenir le niveau d'entretien courant des bâtiments communaux.

INVESTISSEMENT :

Si les dépenses sont contenues, la baisse des recettes est, elle, irréversible, continue et plus rapide.

La marge de la commune lui permettant de réaliser les projets d'équipement envisagés mais surtout – et c'est bien plus préoccupant – de poursuivre l'entretien courant des bâtiments, n'est plus assurée.

L'équipe municipale doit examiner l'ensemble des solutions pour maintenir l'équilibre budgétaire à minima à son niveau actuel de manière à assurer le niveau d'équipement nécessaire au fonctionnement des services et du programme d'investissements à venir d'un montant de 1,5 million d'€ : Fin des travaux de l'église, Rénovation et équipement ancienne école privée, Vidéo-protection, Sanitaires, Intervention lourde patrimoine (Langlois, médiathèque), Adaptation et équipement des écoles (4ème catégorie, nouvelle classe, sol cour maternelle) , Mise aux normes du stade, Rénovation salle des mariages, Aides (Chateaufieux, énergies, façades, enrobés, accessibilité)

Commission culture

Concert de Gospel gratuit le 6 mars prochain dans l'église rénovée !

La commission culture vous convie à un concert de Gospel dans l'église Saint Sylvestre à 20h30 le 6 mars prochain.

Le nombre de places est limité à 120 pour des raisons de sécurité et le concert étant gratuit :

- il est obligatoire de venir en mairie s'inscrire et retirer les tickets A COMPTER DU 6 FEVRIER
- l'entrée ne pourra se faire que sur présentation du ticket



Lors de l'inscription, vous donnerez vos noms, prénoms et coordonnées téléphoniques de manière à pouvoir vous avertir en cas de changement de programme.

Le nombre de places qu'il est possible de retirer au moment de l'inscription en mairie est limité à 5



agenda de février 2015

L'équipe de la médiathèque vous souhaite une bonne année 2015, pleine de découvertes culturelles et de joyeuses lectures !

- **Mercredi 4 février à 15h30 : Bulles d'O dans l'air**, poésie musicale et visuelle par la Compagnie Superlevure. Pour les tout-petits à partir de 6 mois
- **Mercredi 11 février à 10 et 11h : Chouettes tablettes**, venez découvrir en famille notre sélection d'applications jeunesse. Pour les enfants à partir de 4ans – Attention ! Seulement 8 places par créneau
- **Mercredi 11 février à 15h30, 16h30 et 17h30 : Wii play and U ?**, venez vous amuser entre copains ou en famille à notre console de jeux Wii U. Pour toute la famille – Attention ! Seulement 4 places par créneau
- Et toujours les conseils informatiques (bureautique, messagerie, photos, ...) proposés par ICSOL. **Tous les mardis de 18h à 19h** (sauf vacances scolaires), à l'espace multimédia de la médiathèque.

C'est nouveau et c'est sur internet - accès direct à la médiathèque en page d'accueil de www.mairie-solaize.fr . A découvrir dans la rubrique *Nos animations : C'était à la médiathèque* - Un diaporama de notre dernier atelier numérique «lightpainting » qui a eu lieu le 17 décembre

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans nos murs ! Pour tous renseignements 04 78 02 11 45 ou sur le site www.mairie-solaize.fr en page d'accueil

Informations des associations

Les Classes en 4 vous informent ...

Vos commandes de photos vous seront distribuées lors d'une permanence qui se tiendra salle de la Verchère dimanche 22 février de 10h à 12h.

Les personnes n'ayant pas encore retiré leur lot, pourront le faire à cette occasion.